

## NOTICE EXPLICATIVE DU BUDGET PREVISIONNEL 2014/2015

Le budget prévisionnel sera marqué par la semaine des 4.5 jours. D'une part nous proposons de constituer un fond de 30 000 € pour aider les ikastola qui ne seraient pas aidées par les mairies ou les communautés de communes. De l'autre du fait généré par la demie-journée supplémentaire sur les besoins des enseignants pris en charge par Seaska pour les enfants de deux ans (23 600 €). Enfin, le coût du dédomagement kilométrique des enseignants remplaçant du primaire augmentera d'un cinquième (10 000 €). Au total, la semaine de 4,5 jour aura une incidence de plus de 60 000 € sur le budget de Seaska.

### I) LES CHARGES

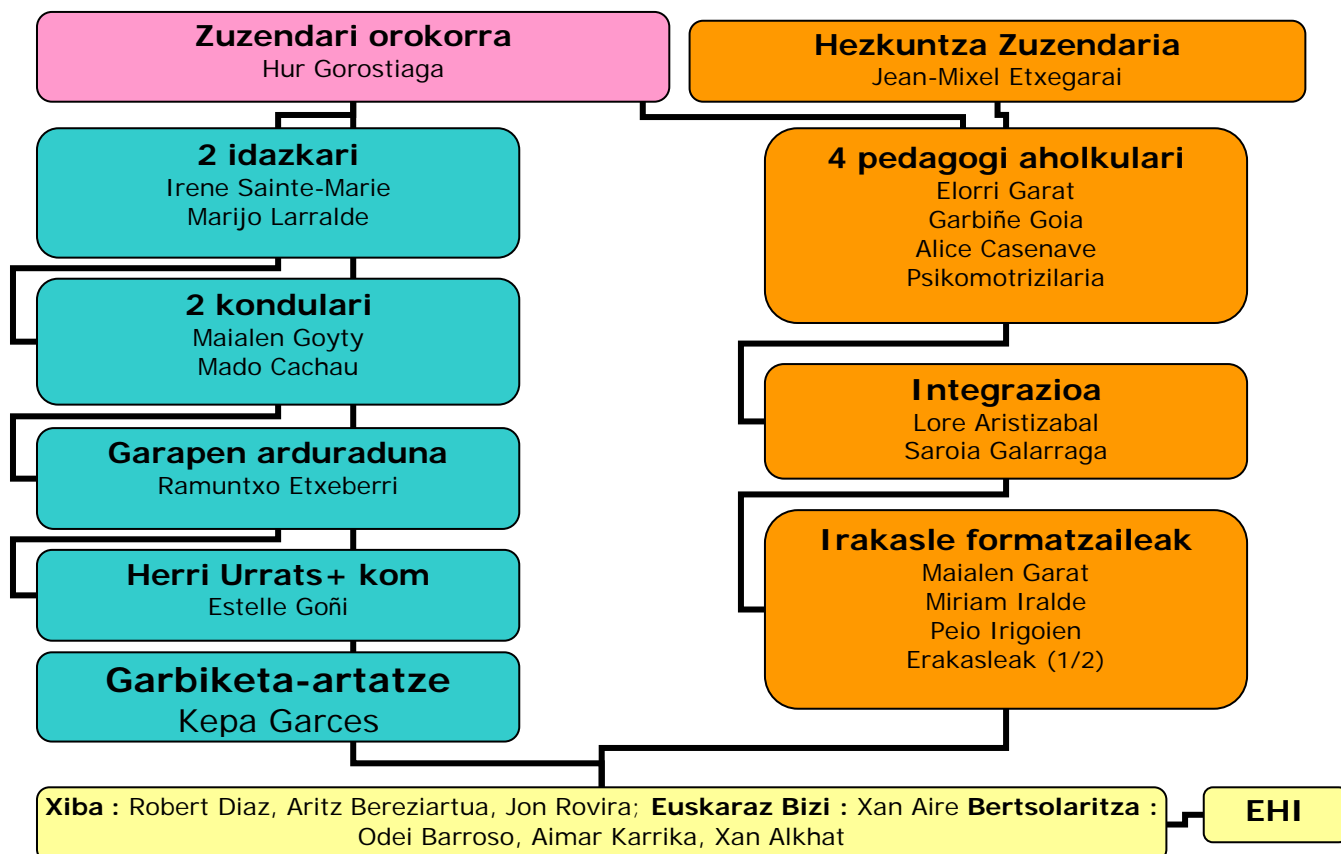
#### A) CHARGES DU PERSONNEL : 1 014 000 € (+ 57 500 €)

Sur cette ligne comprenant tous les coûts liés au personnel rattaché à Seaska, nous retrouvons :

##### 1 – Les postes structurels (CDI) : 721 900 € (+33 800€)

Cette année il y a deux grands changements. D'une part lors du Conseil des Ikastola du 13 février dernier, il a été décidé d'augmenter d'un demi poste le service Integrazioa de Seaska car le nombre d'enfants en inclusion augmente très fortement.

D'autre part, un demi poste a aussi été créé afin d'assurer l'entretien des locaux de Seaska, entretien de l'intérieur du bâtiment mais aussi entretien des espaces extérieurs. En conclusion, comme vous le verrez plus bas, nous n'avons plus besoin de l'entreprise de nettoyage que nous avons jusqu'à maintenant. Le coût du fauchage de l'herbe de Xalbador et Piarres Larzabal est mutualisé.



- 1.1 2 directeurs, général et éducatif.
- 1.2 Le service administratif de Seaska : 2 secrétaires et 2 comptables à temps plein.
- 1.3 Le responsable Garapena, l'animatrice de Herri Urrats et de la communication.
- 1.4 Les conseillères : Le personnel éducatif de Seaska est composé de 4 conseillères. En 2013/14 le poste de psychomotricité n'a pu être pourvu ; en remplacement des intervenants extérieurs ont assuré des formations. 2 conseillères à temps plein sont dédiées au service des enfants en difficultés.
- 1.5 Aujourd'hui nous avons 3 formateurs qui assurent la formation des enseignants du primaire et du secondaire. En plus, un groupe d'enseignants du primaire, équivalent à un ½ temps, est en charge également de la formation.
- 1.6 Nettoyage et entretien : 16 heures par semaine
- 1.7 Les langile de EHI : Ils ont leur contrat de travail avec la Coopérative des Ikastola du Pays Basque ou avec EHI (ils n'apparaissent pas sur le budget de Seaska).

## **2 – Les postes d'enseignants (CDD) : 279 100 € (+23 600 €)**

Lors de la rédaction de ce budget, nous ne savons pas encore combien de postes vont nous être alloués pour cette année par le Ministère de l'Education Nationale. Nous avons fait une estimation provisoire en prenant en compte que le nouveau rythme scolaire aura une répercussion sur les enseignants pris en charge. Nous avons une réunion fin mai avant de finaliser le budget avant le Conseil des Ikastola de juin.

## **3 – L'indemnisation du président : 13 000 € (+100 €)**

Comme les années précédentes, il est proposé d'indemniser le président à hauteur d'un ¾ SMIC, ce qui correspond à 13 000 € (nous ne payons pas les charges car ce n'est pas un salaire, c'est une indemnité). Voir vote

## **B) CONSOMMATION : 15 500 € (+1 500€)**

Ce volet comprend les frais de consommation liés au fonctionnement de Seaska. Les frais d'électricité et eau seront un peu plus importants, ainsi que les factures de matériel.

## **C) LES SERVICES EXTERIEURS : 54 600 € (-8 200 €)**

Comme énoncé plus haut, la ligne budgétaire entretien des locaux n'existe plus (- 9000 €).

Comme pour les ikastola d'Uztaritze, Senpere et Lekorne, le paiement de la location du terrain de l'ikastola de Ziburu se fait de Seaska (+500 €).

Pour le reste, nous retrouvons les frais habituels liés à la maintenance du matériel (crédit bail de la photocopieuse, documentation...).

## **D) AUTRES SERVICES EXTERIEURS : 209 000 € (+9 000 €)**

- Honoraires : commissaire aux comptes + traduction des documents des nouveaux enseignants.
- Ikastola aldizkaria, SeaskaZ et autres publications.
- Le budget de Garapena se maintient (portes ouvertes, Glisseguna, Olentzero Park, aides apportées aux projets Garapena des ikastola).

- Les factures de bus pour les rencontres Xiba, Euskaraz Bizi et Bertsoaritza sont payées par Seaska et ensuite remboursés par les ikastola (voir dans les produits).
- En passant à la semaine des 4,5 jours, les frais kilométriques des enseignants suppléants vont fortement augmenter puisqu'il y aura un déplacement de plus par semaine. Si l'on part du tableau qui est en vigueur actuellement l'estimation pour les 4 jours est de 40 000 €, en passant à 5 jours elle passe à 50 000 € (+ 10 000 €).
- Les frais kilométriques des salariés de la Fédération n'augmentent pas, ni même les déplacements effectués à Paris.
- Les frais postaux et téléphoniques restent quasiment identiques (- 1 000 €).
- Les cotisations : Ce sont les cotisations de la coopérative des ikastola du Pays Basque et de Euskal Konfederazioa. La cotisation de EHI augmente au fur et à mesure que notre nombre d'élèves augmente.

### E) IMPOTS ET TAXES ASSIMILES : 4 000 € (-5 000 €)

Ce sont les charges liées aux différents impôts, qui ont été revues lors du passage aux nouveaux locaux.

### F) DOTATIONS VERSEES PAR SEASKA : 360 500 € (+ 44 160 €)

- (1) **Dotation pour le développement des ikastola 13 000 € (-1 960)** : Dotation allouée lors de l'ouverture d'une nouvelle classe et de l'augmentation du nombre d'élèves suivant les critères en vigueur.
- (2) **Dotation pour Integrazioa 50 000 € (=)** : pour payer les langile d'intégration que Seaska verse aux ikastola et que la campagne d'Integrazio Batzordea couvrira.
- (3) **Dotation aux lehen maila pour le fonctionnement 53 000 € (-1 600 €)**: Dans le cadre de la solidarité inter-ikastola et afin que les ikastola aient un budget de fonctionnement minimum de 320 €, Seaska verse la différence aux ikastola ne percevant pas ce minimum des mairies. Nous maintenons le montant de l'année dernière qui est de 320 €.
- (4) **Semaine des 4,5 jours (+ 30 000 €)**: Comme c'est la première année, nous ne savons pas encore quelles ikastola vont pouvoir bénéficier des aides de leurs mairies ou des communautés de communes. Nous proposons de constituer un fond de 30 000 € pour les ikastola qui auront eu peu d'aides. Les critères d'attribution de cette aide seront fixés par le Bureau Exécutif de Seaska d'ici décembre.
- (5) **Dotation pour le fonctionnement du lycée 54 000 €**: Les lycées percevant moins d'aides publiques que les collèges, Seaska couvre cette différence afin que le lycée perçoive le même montant par élève que les collèges.
- (6) **Dotation pour l'internat 73 500 € (+ 6 000 €)**: Dotation pour l'internat versée en fonction du nombre d'élève. En 2014/15, Il est prévu que le nombre d'interne soit supérieur à 51 élèves.
- (7) **Dotation à Ikastolen Egoitzak (85 000 €)**: Dotation versée suivant les projets ...

## **G) AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 21 000 € (- 2000 €)**

Achats de calendriers.

## **H) CHARGES FINANCIERES 53 120 € (- 1 480 €)**

Pour réaliser les travaux des nouveaux locaux, Seaska a du contracter un emprunt de 1 500 000 €. Doit figurer sur le budget de Seaska, le remboursement des intérêts d'emprunt qui va aller en diminuant d'année en année.

## **I) DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ET ENGAGEMENTS A REALISER: 350 000 € (=)**

Après avoir effectué les investissements dans les bureaux de Seaska, il faut à présent amortir comptablement cet investissement (140 000 €). De même pour les amortissements des équipements de bureau (10 000 €).

D'autre part nous faisons également une estimation des bénéfices de Herri Urrats que nous réservons pour les constructions.

## **II) LES PRODUITS**

### **A) PARTICIPATION DES IKASTOLA : 889 900 € (+27 500 €)**

Les ikastola participent au financement du budget de Seaska suivant le nombre d'élèves. Les cotisations sont demandées suivant le nombre d'enfants scolarisés pour septembre (pour la rentrée). Nous devrions avoir en début d'année scolaire 3236 élèves.

Cette somme est divisée en 3 parts : fonctionnement de Seaska (160 €), solidarité inter-ikastola (105 €) et la cotisation de la coopérative des ikastola du Pays Basque (10 €).

La participation demandée (275 € par enfant) est la même depuis 1999.

### **B) SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT : 529 400 € (+10 400 €)**

Nous retrouvons sur ces lignes :

- La subvention de l'OPLB (en 2013, nous avons reçu 25 000 € en moins)
- Les subventions des mairies et des communautés de communes versées à Seaska.

### **C) AUTRES PARTENARIATS : 302 300 € (-500 €)**

- La dotation de Herri Urrats pour le fonctionnement de Seaska et pour les constructions.
- Apparaissent également les sponsors de Glisseguna, Olentzero Park et SeaskaZ.

### **D) REMBOURSEMENT DE FRAIS : 191 360 € (+ 49 860 €)**

- (1) Integrazio Batzordea par le biais de sa campagne nous rembourse la somme que nous versons aux ikastola. Il en est de même pour le coût du demi poste pris en charge en février dernier par Integrazio Batzordea et dont le remboursement est lié, conditionné aux bénéfices de la campagne d'Integrazioa.

- (2) Le CFP (centre de formation pédagogique) fait partie du réseau ISLRF (Bretons, occitans, Alsaciens et Catalans). Somme qui évolue suivant le nombre d'enseignants en formation (+ 9 500 €).
- (3) Aide de la caisse de solidarité des ikastola du Pays Basque pour le remboursement de l'emprunt du siège de Seaska.
- (4) Seaska avance les frais liés aux calendriers, à Aldizkaria et à XEB (Xiba, Euskaraz Bizi et Bertsolaritza) remboursés ensuite à Seaska par les ikastola.

#### **E) AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 55 000 € (+ 10 000 €)**

- Les dons reçus par Seaska (=).
- Seaska récolte l'argent des calendriers vendus au Pays Basque Sud, une augmentation est prévue (+ 10 000 €).

#### **F) PRODUITS FINANCIERS : 3 000 € (- 1 000 €)**

#### **G) QUOTE PART DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRE AU COMPTE DE RESULTAT : 70 000 €**

Le Conseil Général nous a versé en 2013 une subvention d'investissement de 1 500 000€. Cette subvention est reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien. La quote-part de cette subvention pour 2014/2015 s'élève à 70 000€.

**Le budget prévisionnel 2014/15 prévoit 2 042 960 € de produits et 2 081 720 € de charges, ce qui donne un déficit de 38 760 € sans tenir compte des changements qui pourront intervenir durant l'année.**